

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 18 janvier 2023

DÉCLARATION POUR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE EN EUROPE - SNCF RÉSEAU RENOUVELLE SON ENGAGEMENT À PROMOUVOIR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ POSITIVE

Matthieu Chabanel, Président Directeur Général de SNCF Réseau, a renouvelé l'engagement de SNCF Réseau à promouvoir une culture de sécurité positive, en signant le 18 janvier 2023, avec Josef Doppelbauer, Président de L'Agence de l'Union Européenne pour les Chemins de Fer, la déclaration pour une culture de sécurité ferroviaire en Europe.

La déclaration pour une culture de sécurité ferroviaire en Europe démontre l'engagement des dirigeants et des autorités de l'ensemble du secteur ferroviaire européen à promouvoir une culture de sécurité positive et à sensibiliser ses acteurs. En signant cette déclaration, les dirigeants du secteur ferroviaire conviennent notamment que la sécurité ne doit pas être compromise par la poursuite d'objectifs concurrents, de favoriser la coopération, d'encourager les comportements sûrs et d'offrir un environnement professionnel approprié.

Pour SNCF Réseau, il s'agit donc à la fois d'un engagement vis-à-vis de ses partenaires européens mais aussi de ses collaborateurs et de ses clients.

LA CULTURE DE SÉCURITÉ POSITIVE

La culture de sécurité renvoie à l'interaction entre les exigences du management de la sécurité, la façon dont les personnes les comprennent en fonction de leur attitude, leurs valeurs et leurs croyances, et ce qu'elles font réellement, comme le montrent leurs décisions et leur comportement. Une culture de sécurité positive renforce les effets du système de gestion de la sécurité en améliorant ses capacités et son efficacité. La culture de sécurité positive est incarnée par l'engagement commun des dirigeants et des individus à toujours agir en toute sécurité.

LA DÉCLARATION POUR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE EN EUROPE

Cette déclaration est un des outils développés par l'European Agency for Railways au sein du programme « culture de sécurité ». Son objectif est d'aider les entreprises ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructure à promouvoir les comportements et les attitudes permettant de développer une culture de sécurité et d'atteindre l'excellence opérationnelle. « *Les entreprises du groupe SNCF et SNCF Réseau ont coopéré avec l'Agence dès le lancement du programme en 2017* », précise Josef Doppelbauer. Pour Matthieu Chabanel, « *l'amélioration continue de la sécurité est dans l'ADN de SNCF Réseau. Nous réengager aux côtés de l'agence de l'Union européenne pour les chemins de fer, c'est promouvoir notre rôle à l'échelle européenne mais aussi auprès de nos collaborateurs, nos partenaires et clients.* »

En 2022, SNCF Réseau a notamment contribué au projet pilote d'évaluation de la culture de sécurité par les pairs, organisé par l'Agence, en coopération avec CER, Trenitalia, ÖBB et SBB CFF. Après une semaine au sein de l'Infrapôle Indre Limousin, une équipe d'experts européens a pu établir un diagnostic de la culture de sécurité et identifier des pistes concrètes d'amélioration. Selon Josef Doppelbauer, déployée à plus large échelle au sein de l'Union européenne, cette initiative permettra aux entreprises du secteur d'améliorer fortement leur performance en matière de sécurité.

Contacts presse : soune.serre@reseau.sncf.fr / communication@era.europa.eu

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 6,6 milliards d'euros en 2021.

www.sncf-reseau.com

À propos de l'Agence européenne des chemins de fer

L'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA) a été créée à Valenciennes en 2004. Elle compte 196 employés représentant plus de 22 États membres européens.

L'ERA fournit aux États membres de l'UE et à la Commission européenne une assistance technique pour le développement et la mise en œuvre de l'espace ferroviaire européen unique. Il s'agit de renforcer l'interopérabilité technique et d'harmoniser les règles, de promouvoir un accès simplifié pour les clients, de développer une approche commune de la sécurité et de la culture de la sécurité, de donner des conseils sur les applications télématiques et l'ERTMS (système européen de gestion du trafic ferroviaire), de contrôler les autorités nationales de sécurité et les organismes notifiés et de faciliter l'échange d'informations entre les acteurs ferroviaires en Europe.

Depuis le 16 juin 2019, l'Agence européenne des chemins de fer est mandatée pour délivrer des certificats de sécurité uniques et des autorisations (de type) de véhicules valables dans plusieurs pays européens et pour garantir un système européen de gestion du trafic ferroviaire interopérable.

www.era.europa.eu